

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE
DU TRAVAIL

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI
CONGOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT
DU CONSEIL D'ETAT

VU la Constitution du 30 Décembre 1969 de la République Populaire
du Congo;

VISAS :

VU la Loi n° 15-62 du 3 Février 1962 fixant le Statut Général
des fonctionnaires;

VU l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires des cadres;

VU le Décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires des cadres;

VU le Décret n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les éche-
lonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres;

VU le Décret n° 65-180/FP du 25 Juin 1965 règlementant l'avan-
cement des fonctionnaires de la République;

VU le Décret n° 62-426 du 29 Décembre 1962 fixant le Statut
des Cadres de la Catégorie A des SAF, notamment en son article 12 ;

VU le Décret n° 70-21/MT-DGT-DGAPE du 7 Février 1970 portant
inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1969 des
Administrateurs du Travail des cadres de la catégorie A 1 des SAF
et dressant la liste de fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant
à l'ancienneté;

DECRETE :

ARTICLE 1er. - Monsieur N'ZOUNGOU Alphonse, Administrateur du Travail
de 1^{er} échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des SAF, en
stage à l'I.I.A.P. à Paris est promu à trois (3) ans au titre de
l'année 1969 au 2^o échelon à compter du 20 Décembre 1970 tant au
point de vue de la solde que de l'ancienneté ACC et RSMC : néant.

ARTICLE 2. - Le présent Décret sera enregistré, publié au JORPC et
communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 14 DECEMBRE 1970

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Président du
Conseil d'Etat

Commandant M. N'GOUABI

Le Ministre des Affaires Sociales
de la Santé et du Travail

Le Ministre des Finances
et du Budget

Charles N'GOUOTO

B. MATINGOU

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGT, DGAPE..... 3
- D.F. 3
- C.F. 2
- Ambacongo Paris..... 1
- SGG/BC 1
- Intéressé..... 1